



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lundi 15 avril 2024 à **18 h 30**

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum ;

Personnes présentes (personnes absentes) :

Parents	Membres du personnel
Amélie Boudreau	Geneviève Bergeron
Adréanne Dunberry-Laganière	Virginie Paradis
Véronic Hamel-Boulay	Audrey Picard
Ève Labrecque	Marina Quirion
Stéphanie Moreau	Lynn Rousseau
Édouard Poulin	Stéphanie Tremblay
Éliane Arsenault (<i>direction de l'école - sans droit de vote</i>)	

Le quorum est constaté et la réunion commence à 18 h 30.

Madame Adréanne D. Laganière se propose comme secrétaire de la rencontre.

Madame Marina Quirion se propose comme gardienne du temps.

Monsieur Édouard Poulin fait un rappel des règles de fonctionnement.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Édouard Poulin, présente l'ordre du jour. Aucun point de varia n'est ajouté. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Lynn Rousseau et appuyée par madame Stéphanie Tremblay.

3. Lecture, suivis et adoption des procès-verbaux du 25 mars 2024

Madame Éliane Arsenault survole le procès-verbal de la dernière rencontre, 25 mars 2024, et fait des suivis sur les sujets suivants :

3.1 Cours hors-école 6^e année

Madame Arsenault confirme que le cours hors-école pour les élèves de 6^e année, proposé par monsieur Sébastien Berthelot sera une journée d'activité sportives à l'Université de Sherbrooke, en remplacement de l'activité de ski de fond, qui n'a pu avoir lieu.

3.2 Suivi de l'Éclipse solaire

Madame Éliane Arsenault informe les membres du conseil que l'école Notre-Dame-De-Liesse était l'école avec le plus grand taux de participation des élèves. Le nombre de parents bénévoles a permis un ratio parents-enfants de 1/5 et moins, ce qui a permis à tous de vivre une belle expérience.

3.3 PALVI

Madame Arsenault mentionne que les résultats du sondage complété avec les élèves et membres du personnel ont été reçus. Pour le moment, les résultats n'ont pas été analysés. Ceux-ci seront présentés dans une prochaine rencontre.

3.4 Suivi sur les règles de participation des membres substitués

Après validation, madame Arsenault mentionne que tous les documents doivent être obligatoirement envoyés aux membres substitués avant chacune des rencontres du conseil d'établissement. Les membres substitués pourraient aussi se présenter à toutes les rencontres, mais ne pourraient intervenir que lorsque la parole est donnée au public si tous les membres sont présents.

L'adoption du procès-verbal de la dernière rencontre est proposée par madame Ève Labrecque et appuyée par madame Marina Quirion. Celui-ci sera déposé sur le site de l'école.

4. Parole au public

Il n'y a pas de public.

Approbation

5. Activité de fin d'année pour les groupes de 4^e année

Madame Arsenault présente l'activité proposée, soit une journée à la plage municipale de Deauville le 21 juin prochain. Cette activité est reconduite d'une année à l'autre.

Madame Marina Quirion informe les membres du conseil d'établissement que les élèves de 6^e année vivront une sortie aux quilles comme activité de finissants. Lors de cette journée, un album des finissants est aussi remis aux élèves lors de la dernière journée d'école.

L'approbation de ces deux activités est proposée par Madame Lynn Rousseau et secondée par Madame Virginie Paradis.

6. Code de vie 24-25

Madame Éliane Arsenault présente le code de vie pour la prochaine année scolaire. Celui-ci est présenté aux élèves en début d'année et tout au long de l'année des rappels sont faits lors de différents défis proposés aux élèves.

Une relecture du code de vie a été faite et des modifications ont été apportées. Les modifications proposées sont présentées aux membres du conseil.

Madame Arsenault présente comment est utilisé le code de vie, ainsi que la gradation des interventions. La différence entre Agir mineur et majeur est aussi expliquée. Lors d'un agir majeur, les parents sont alors contactés afin d'évaluer si la suspension peut être appliquée le jour même ou le lendemain selon le contexte.

La page d'engagement du parent a été modifiée ajoutant une phrase sur l'engagement du parent à respecter les intervenants de l'école afin de contribuer à une saine collaboration école-famille. La signature du titulaire a aussi été ajoutée à cette page afin que le titulaire, l'enfant et les parents soient parties prenantes de la réussite sociale des élèves de l'école.

Les montres intelligentes ont été ajoutées à la liste des objets personnels, en plus des autres appareils électroniques tels les cellulaires, car l'équipe-école constate que plus d'élèves en portent et l'utilisent en classe. Ces objets peuvent perturber le bon déroulement des cours.

Une correction a aussi été ajoutée dans l'heure d'ouverture du secrétariat qui ouvre à 12 h 30 après l'heure du dîner.

Tous les autres éléments du code de vie sont reconduits tels que présentés l'année précédente.

L'approbation du code de vie est proposée par madame Ève Labrecque et appuyée par madame Geneviève Bergeron.

Adoption

Aucun

Consultation & Information

7. Informations & Correspondances :

7.1 Direction

- Photos scolaires

Madame Éliane Arsenault apporte des précisions sur l'approbation des parents. Il a été confirmé que le formulaire doit être remis aux parents en format papier. Cependant, il a été convenu que ce formulaire pourrait être mis sous une forme informatique (de type FORM). Madame Arsenault travaillera à transférer le formulaire papier en formulaire électronique pour un traitement plus rapide des informations et celui-ci sera proposé aux directions des écoles primaires pour l'année scolaire 24-25.

7.2 Service de garde

- Inscriptions 24-25

Madame Lynn Rousseau mentionne que l'inscription en ligne est en cours depuis le 8 avril. Les inscriptions se termineront le 26 avril. Il y a présentement 254 élèves inscrits à ce jour (pour le service de garde ou le service des dîneurs). Toutes les inscriptions se font via Mozaik sauf pour les nouveaux élèves qui n'ont pas accès à Mozaik.

7.3 Président du Conseil d'établissement

Monsieur Édouard Poulin mentionne qu'il n'y a pas de point pour ce soir.

7.4 Représentant de la Fondation

- Prochaine activité

Madame Éliane Arsenault confirme que le color run a été remplacé par une activité familiale sous la thématique camping ; une activité avec jeux, kiosques, grignotines, alcool, etc. L'activité de type familiale prévoit que les parents participent à cette activité avec leur enfant. L'activité se déroulera le vendredi 31 mai. Un sondage d'intérêt aux parents sera envoyé le mercredi 17 avril. Madame Stéphanie Moreau propose des ressources pour l'activité de danse en ligne.

7.5 Représentant du Comité de parent

Madame Véronic Hamel-Boulay n'a pas pu participer à la dernière rencontre du comité de parent. Suivant l'arrivée du PV, celle-ci pourra faire un compte-rendu aux membres du conseil.

La prochaine rencontre est prévue le 8 mai, madame Hamel-Boulay ne pourra y participer. La rencontre est prévue en présence. Madame Hamel-Boulay fera une relance auprès des parents du conseil d'établissement pour s'assurer d'une participation.

8. Varia

Aucun point

9. Levée de l'assemblée

Madame Lynn Rousseau propose la levée de l'assemblée à 19 h 35, proposition secondée par Madame Geneviève Bergeron.

Bravo à tous pour l'efficacité du déroulement de notre rencontre !